



Les Cordeliers  
1, rue Aspirant Jan  
05105 BRIANÇON cedex  
Tél. 04 92 21 35 97  
Fax 04 92 20 38 90  
accueil@ccbrianconnais.fr  
www.ccbrianconnais.fr

**DELIBERATION**  
**N°2013-95 du 9 juillet 2013**

**OBJET : Grand Site, Navettes Haute Vallée de la Clarée**

Rapporteur : M. le Président

Le 09 juillet 2013 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 03 juillet 2013 en la salle polyvalente à Névache sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 40

Présents :  
26 jusqu'à délibération n°2013-082  
27 pour la délibération n°2013-083  
28 de la délibération n°2013-084 à 2013-098  
27 de la délibération n°2013-099 à 2013-100  
28 de la délibération n°2013-101 à 2013-106

Nombre de pouvoirs : 4

Votants :  
30 jusqu'à délibération n°2013-082  
31 pour la délibération n°2013-083  
32 de la délibération n°2013-084 à 2013-098  
31 de la délibération n°2013-099 à 2013-100  
32 de la délibération n°2013-101 à 2013-106

*M. Jacques DEYME est nommé secrétaire de séance.*

**Etaient présents :** M. Gérard FROMM (à partir de la délibération n°2013-084), M. Yvon AIGUIER, Mme Francine DAERDEN, Mme Marie-Hélène PONSART (se retirant pour les délibérations n°2013-99 et 2013-100), M. Maurice DUFOUR, M. Eric PEYTHIEU, Mme Nicole GUERIN, Mme Renée PETELET, Mme Marie MARCHELLO, Mme Karine ESCALLIER, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Jean-Louis FAURE, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, Mme Claudine FINE, M. Pierre BOUVIER, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Edmond CADET, M. Marc FORNESI, M. Jacques DEYME, M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC, M. Pierre LEROY, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL, M. Sébastien FINE (à partir de la délibération n°2013-083).

**Avait donné pouvoir :**  
M. Mohammed DJEFFAL à M. Eric PEYTHIEU  
M. Xavier CRET à Mme Nicole MATHONNET  
M. Guy HERMITTE à M. Marc FORNESI  
Mme Estelle ARNAUD à M. Pierre LEROY

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais, approuvés par Arrêté Préfectoral n°2012356-0014 en date du 21 décembre 2012, portant modification du périmètre de la Communauté de Communes du Briançonnais.

**Considérant** que Le Conseil Général, en partenariat avec la commune de Névache et la Communauté de Communes du Briançonnais, organise, depuis 2003, une navette d'autocars dans la Haute Vallée de la Clarée, entre le quartier de Roubion et lieu dit Laval.

**Considérant** que l'objectif de cette opération est de limiter la circulation des véhicules dans la Vallée de la Clarée par la mise en œuvre de navettes touristiques,

**Considérant** que cette opération a été retenue comme une action structurante s'inscrivant dans les objectifs de l'Opération Grand Site, en améliorant qualitativement l'accueil tout en permettant de conserver durablement le caractère attractif et touristique de la Vallée de la Clarée en limitant la pollution sonore, atmosphérique et visuelle,

**Vu** le projet de convention établi par le Conseil Général des Hautes-Alpes portant la participation de la collectivité à hauteur de 50% du montant total de l'opération (marché transport, communication, personnel d'accueil, ...) après déduction des recettes réalisées et des éventuelles subventions obtenues.

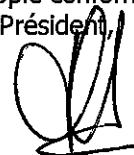
**Vu** l'avis favorable du Bureau en date du 24 juin 2013

### **Le Conseil Communautaire à l'unanimité**

- Approuve la participation de la Collectivité à l'opération Navettes Haute Vallée de la Clarée à hauteur de 50% du montant total de l'opération (marché transport, communication, personnel d'accueil, ...) après déduction des recettes réalisées et des éventuelles subventions obtenues ; la maîtrise d'ouvrage étant assurée par le Conseil Général des Hautes-Alpes ;
- Approuve la convention ci-jointe qui précise les conditions de mise en œuvre et de financement du dispositif,
- Autorise le Président ou son représentant à signer la convention,
- Précise que la dépense est prévue au Budget primitif 2013.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme  
Le Président,



**Alain FARDELLA.**



Date dépôt S.P. : 15 JUIL. 2013

Date affichage : 18 JUIL. 2013